

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bailly-Delaby, 25 novembre \[1845\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bailly-Delaby, 25 novembre [1845]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Bailly-Delaby](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 novembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Bailly-Delaby](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméFacturation de marchandises et état du compte de monsieur Bailly-Delaby.

NotesLe brouillon occupe la partie supérieure du folio 47v.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBailly-Delaby

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieMarchand de fers et de fonte à Guise (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire en 1843.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (47v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

25<sup>e</sup> 9<sup>he</sup>

Monsieur Bailly D'Abby

Je vous prie de souscrire facture a mes lettres  
des 11<sup>e</sup> 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25  
Je 946, 69 dont huit  
conformement a notre acte in scripto du  
11 18<sup>e</sup> je me souviens bien d'avoir mes lettres sous  
votre signature de fr 40, 56 & sur qui vous avez promis  
me faire un bon sur la route

26<sup>e</sup> 9<sup>he</sup>

aguer

Monsieur Godeau

J'ai en ce moment une affaire qui attend la décision  
du conseil de prefecture craignant quelle soit longtemps  
négligée j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de m'adresser  
a vous pour quelle me fut pas ~~perdue~~ dans  
les cartons de la prefecture je l'ai portée a la connaissance  
De prefet par un lettre en date du 6 de ce mois avec  
copie de procès verbal que je vous transmet ci inclus  
Vous trouverez cette piece fort peu détaillée l'édifiant présent  
n'ayant pu se charger de la lielle je fus obligé de la rédiger  
moi-même et pendant ~~l'absence~~ que c'était une affaire civile  
me contentant de constater ~~le fait~~  
Je ~~me~~ la preuve ~~historique~~ desuit intervenir et que suffisait  
de constater le fait cela me paraissant meilleur nous établir  
la route sur l'alignement du chemin au moment de l'écarter  
état qui avait été entièrement changé par les ouvrages ~~de~~  
pote l'entrepreneur afin d'attribuer sa responsabilité ~~à~~  
seuls qui ont été le routeur a se débarrasser ~~de~~  
quel indépendamment de l'ouvrage de barrière et d'alignement pour  
prescrire que la moitié de la route qui traversait plusieurs  
ordinaire de 3 a 4 mètres d'alignement elle était ~~entièrement~~  
pièces qui en rendaient la circulation impossible au moins très  
dangereuse même de jour mais maintenant il est sans doute  
pas facile de faire restaurer de ces témoignages

a vous Monsieur j'ai entendu dire nos lois sont une dureté  
comme il m'est très pénible d'y obéir je sers vous prie de  
me tenir le plus vite possible de cette affaire elle pourrait être  
considérée comme étant a la charge de destination auquel la  
affaire était adressée mais j'ai préféré la perdre pour mon compte  
le routeur avant tout est responsable mais sa responsabilité  
est douteuse et il pourrait sur de constater aux diligences  
que je pourrais contre lui il serait donc obligé pour moi que  
l'entrepreneur soit obligé ~~de~~ ~~prendre~~ la charge ~~de~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~serait~~ ~~pour~~ ~~son~~  
compte ou a qui ~~causerait~~ ~~le~~ ~~dommage~~